

**PLANNING DES PERMANENCES DE LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT
DE FAULQUEMONT**

INTERVENANTS	JOURS DE PERMANENCE	HORAIRES DE PERMANENCE
Avocats	2 à 4 fois par mois <u>sur rendez-vous</u>	9 h à 12 h ou 14h à 17h
Notaires	3 ^e mercredi du mois <u>sur rendez-vous</u>	14h à 17h
Conciliateur de Justice	1 ^{er} et 3 ^e me jeudis du mois, <u>sur rendez-vous</u>	9 h 00 à 11 h 30 et 13h30 à 15h30
ADIL 57 - EIE	3 ^e me jeudi du mois, <u>sur rendez-vous</u>	9h45 à 12h et de 13h30 à 16h45
CIFF CIDFF Metz-Thionville	8 permanences par mois, journée complète, <u>sur rendez-vous</u>	9h à 12h et 13h à 16h00
CLCV	Tous les jeudis <u>sur rendez-vous</u>	9h à 11h
Délégué du Défenseur des Droits	2 ^e et 4 ^e mardi du mois, <u>sur rendez-vous</u>	14h à 17h
Délégué du Procureur	1 fois par mois	13h30 à 17h
DUOVIRI Juriste	1 à 2 fois par mois, <u>sur rendez-vous</u>	9h à 12h
SPIP	1 fois par mois	9h30 à 16h
SRP	2 à 4 fois par mois	
SEMO	2 à 4 fois par mois	
STEMO	2 à 3 fois par mois	

Mis à jour 07/2019